

5 août 2018

Ville de Coaticook

150, rue Child, local 106

Coaticook (Québec) J1A 2B3

À qui de droit,

La présente est pour vous fournir différentes informations et explications en lien avec la dérogation mineure concernant la coupe forestière sur le mont Barnston, situé à l'Ouest du mont Pinnacle de l'autre côté du lac Lyster.

La forêt résineuse présente sur la montagne se qualifie comme ayant atteint sa maturité lors des dernières années et ne montre ainsi plus aucun potentiel de croissance, d'autant plus que la densité des arbres est très élevée, affectant négativement ce potentiel. Un autre aspect nuisant à la croissance se traduit par le peu de cime verte de l'arbre, soit moins de 20% de la hauteur de celui-ci. Ce fait a comme conséquence d'annuler tous les bienfaits d'une coupe partielle car l'arbre n'aura pas assez de branches vertes pour se développer davantage.

De plus, on note une régénération naturelle abondante dans plusieurs secteurs, et dans ceux où elle est moins présente, les trouées où entre le soleil montrent un excellent taux de régénération, démontrant ainsi une situation très prometteuse pour le peuplement futur. Effectivement, dans des cas similaires, la régénération naturelle ne prend que très peu de temps avant de s'installer et pousse de manière très dense. Il y a donc de fortes chances que dans les années qui suivent, un traitement sylvicole voulant réduire le nombre de jeunes arbres sera nécessaire afin de permettre l'établissement d'un couvert forestier plus rapidement car la croissance des arbres se verra augmentée. Si ce n'est pas le cas, un suivi de la régénération sera effectué à la deuxième ainsi qu'à la cinquième année suivant la coupe. Si la régénération est considérée insuffisante, un reboisement ou un regarni sera réalisé.

Par ailleurs, si l'on applique directement le chapitre 16 du règlement de zonage de la Ville de Coaticook en ce qui a trait à l'abattage des arbres, il est impossible de faire une coupe avec protection de la régénération et des sols, récoltant ainsi 100% du volume de bois sur un secteur du terrain d'un propriétaire forestier. Selon les données prises sur le terrain, en s'appuyant sur des faits scientifiques, une coupe partielle sur ce type de terrain aurait pour conséquence d'augmenter significativement les risques de chablis. Dans ce type de forêt, les arbres, lors de grands vents, sont très susceptibles de verser, rendant les prochaines interventions sylvicoles beaucoup plus complexes tout en diminuant la qualité du

bois récolté. Sur cette montagne, le secteur de coupe est très exposé aux vents dominants, rendant ainsi les risques encore plus grands.

D'autre part, une analyse visuelle fut réalisée afin de déterminer l'impact sur le paysage, entre autres par différents points de vue sur le mont Pinnacle. Les contours potentiels de la coupe furent ainsi déterminés en perspective d'affecter au minimum le paysage et ainsi conserver la qualité de ce dernier.

Finalement, on entend parler depuis quelques années de la progression de la tordeuse des bourgeons de l'épinette et de ses ravages dans les forêts résineuses matures. Les paysages grisonnants d'arbres morts sur la Côte-Nord et en Gaspésie nous poussent à vouloir réagir rapidement afin de contrer les effets néfastes de l'insecte. Les jeunes forêts sont bien moins à risque que les autres et c'est pourquoi il est important, afin de conserver un maximum de couvert forestier, d'établir ce type de forêt sur le mont Barnston, montagne stratégique par sa situation géographique en face du mont Pinnacle.

Mathieu Genest ing.f.

Aménagement forestier et agricole des Sommets Inc.